

Vous habitez le Coteau de la ville de Cachan et vous souhaitez avoir de l'information sur votre quartier.

Ce document a été écrit pour être accessible à tous.

Cela veut dire que les informations ont été écrites avec des mots faciles à comprendre et en présentant l'essentiel de l'information.

Ces informations ont été données la première fois pendant une réunion de quartier le 17 novembre 2021.

Ce document est ce qu'on appelle le compte rendu du conseil de quartier du Coteau.

Fête des lumières

Cette année, la Fête des lumières a lieu le samedi 11 décembre.

Il y a plusieurs départs dans la ville **de la descente aux lampions** dès qu'il fera nuit. A la fin de la descente aux lampions, tous les participants se retrouvent près du Théâtre.

Les habitants de Cachan envoient beaucoup de lanternes dans le ciel comme des petites montgolfières.

C'est un des moments préférés des habitants de Cachan juste avant Noël.

photo de la descente aux lampions et photo de l'envol des lanternes



Le jardin Panoramique va un peu changer.

Beaucoup d'arbres seront plantés en haut du jardin et sur ses côtés.

Cela ressemblera à une petite forêt.

Tous les arbres vont apporter de l'ombre. Il fera moins chaud l'été dans le parc grâce aux arbres.

La plantation de ces arbres aide des petits animaux et des plantes de s'installer dans le Jardin Panoramique.

On dit que cette forêt va aider la biodiversité. La plantation des arbres commencera dans un an.

Il y a d'autres projets pour le Jardin Panoramique :

- **Un lieu fermé pour la promenade des chiens.**
- **Un endroit pour les jeux de jeunes enfants.**

Photo du Jardin Panoramique



Circulation et stationnement sur le Coteau

Des habitants de votre ville se sont réunis pour parler des problèmes de circulation et de stationnement dans la ville. Ils ont proposé des idées pour supprimer ces problèmes.

Pour le Coteau, la mairie a accepté ces idées :

- Mettre une partie de la rue des Vignes en sens unique pour les voitures.
- Installer un passage pour les piétons Rue des Vignes devant le sentier de la Fontaine Couverte.

D'autres problèmes de circulation demandent encore beaucoup de réunions pour que tout le monde se mette d'accord :

- **Il y a un grand problème rue du Coteau.** C'est une rue très en pente. Les gros camions n'ont pas le droit de prendre cette rue car c'est dangereux. Pour empêcher ces gros camions de prendre cette rue, les habitants proposent par exemple :
 - D'installer plusieurs panneaux en haut de la rue du Coteau annonçant la descente dangereuse
 - De créer un passage pour les piétons en bas de la rue du Coteau



Photo du seul panneau d'interdiction aux camions dans le haut de la rue du Coteau

- **La rue Emile Zola** est une rue difficile à circuler pour les voitures.

La rue Emile Zola est située entre le boulevard de la Vanne et la rue Gabriel Péri. Les nombreuses voitures qui souhaitent prendre l'autoroute font des embouteillages dans cette rue.

Voici des propositions des habitants pour régler ce problème :

- Interdire de monter la rue Emile Zola avec un panneau de sens unique.
- Autoriser les voitures à entrer sur l'autoroute par l'entrée réservée aux camions de chantier du Grand Paris
- Améliorer la circulation au niveau du croisement entre la rue du Colonel Fabien et la rue Gabriel Péri.



Photo d'un embouteillage rue Emile Zola

[Les travaux du tunnel sous le Coteau et du puits au Jardin Panoramique](#)

Un grand puits profond a été creusé dans le bas du Jardin Panoramique.

Le puits est relié à un tunnel.

Le tunnel est creusé pour qu'un métro passe dans le sous-sol.

Ce métro est construit par La Société du Grand Paris.

Le puits est obligatoire pour apporter de l'air dans le tunnel et pour y descendre pour faire des réparations.

Les travaux de construction du puits et du tunnel ont fait beaucoup de bruit et de vibrations dans le quartier.

Les habitants juste à côté du Jardin Panoramique ont trouvé des fissures sur leur maison.

Les fissures sont des fentes ou des petites crevasses sur leur mur par exemple.
Avant les travaux, ces fissures n'existaient pas.

Les habitants pensent que ce sont les travaux du puits et du creusement du tunnel qui ont abimé leur maison.

**Les habitants veulent que les fissures sur leur maison soient réparées.
La Société du Grand Paris et les propriétaires des maisons ne sont pas d'accord. Ils ne sont pas d'accord pour savoir qui va payer les réparations.**



Photos des installations de la Société du Grand Paris pour construire le puits

Budget participatif sur le Coteau

La ville de Cachan distribue de l'argent dans chaque quartier pour des travaux ou des installations.

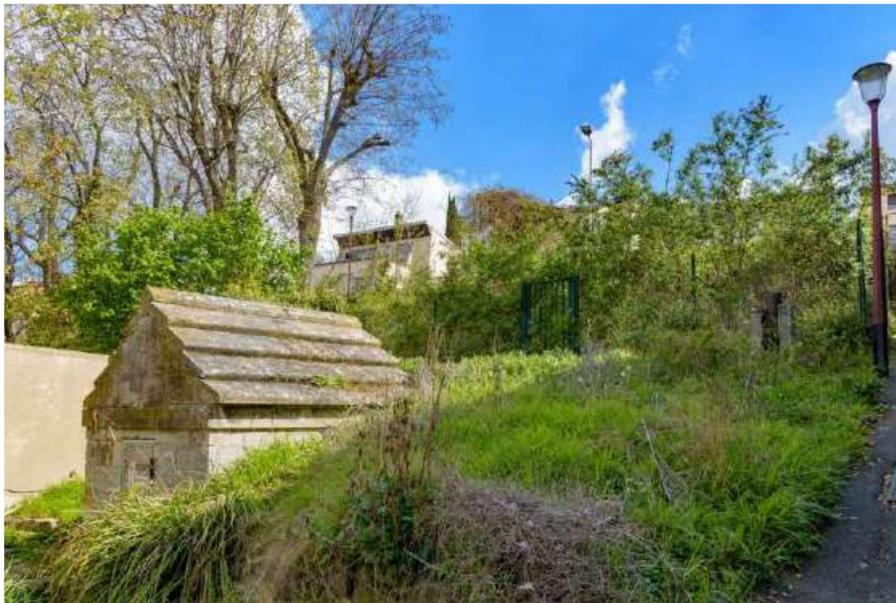
On appelle cela le Budget participatif parce que ce sont les habitants qui décident du projet qui va gagner.

Cette année, c'est le projet sur la Fontaine couverte qui a gagné le Budget participatif sur le Coteau.

Cela veut dire que les travaux autour de la Fontaine couverte seront payés par le Budget participatif.

Dans le projet, il y a :

- Un petit jardin pour faire pousser des légumes et d'autres plantes.
- Des panneaux pour raconter l'histoire de la Fontaine Couverte qui est une fontaine très ancienne et importante dans la distribution d'eau pour Paris.



La Fontaine Couverte est située le long du boulevard de la Vanne, au-dessus des Jardins Partagés.

Présentation de la nouvelle plateforme citoyenne

Un site internet appelé « plateforme citoyenne » aide les habitants de la ville de Cachan :

- à s'informer sur les grands projets de la ville comme les constructions importantes comme par exemple l'Ecoquartier près de la gare du RER.
- à s'inscrire pour participer et donner son avis sur certains projets comme le projet du Site des Saussaies.



Pour se connecter à la plateforme citoyenne, cliquer sur l'adresse suivante :

<https://parlonsensemble-cachan.fr/>

Le projet du Site des Saussaies

Le quartier en haut du Coteau, derrière les immeubles Courbet, va changer avec des nouvelles constructions, avec la création de quelques commerces et d'une salle de sport.

Ce projet appelé Site des Saussaies est situé entre les immeubles Courbet et la rue Gabriel Péri.

Depuis le mois de juin 2021, les habitants du quartier et même de la ville donnent leur avis sur cette partie du quartier du Coteau.

La mairie et l'entreprise qui veut construire dans le quartier veulent savoir si les constructions plaisent aux personnes qui habitent à côté du projet.

Ils veulent aussi savoir si les activités qu'ils proposent intéressent les habitants.

Voici le projet des constructions :

Un bâtiment haut de 17 mètres sur la rue Gabriel Péri avec une salle de padel qui est une sorte de mini-tennis avec une cafeteria, une pharmacie, une épicerie, une petite crèche.

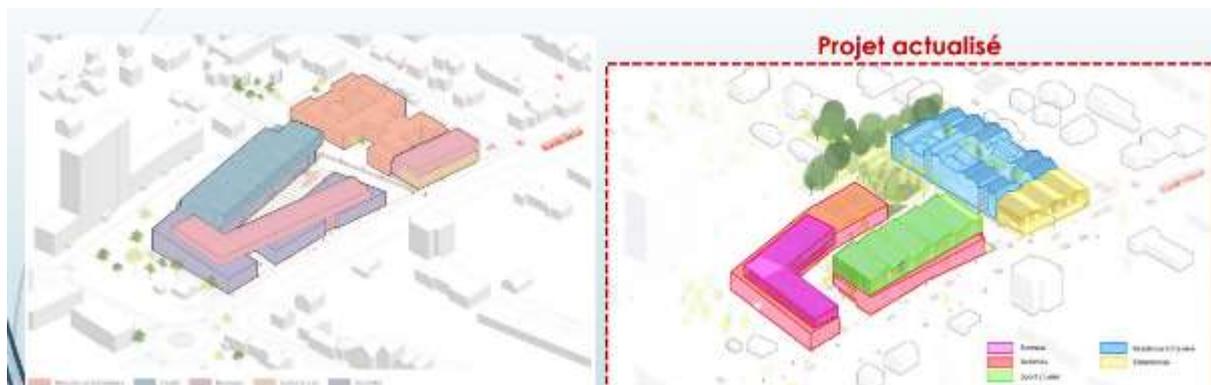
- Un deuxième bâtiment plus grand situé derrière Courbet pour des bureaux, des artisans et
- Un troisième bâtiment pour loger des personnes comme par exemple à l'hôtel mais pendant 5 ou 6 mois maximum. Ce bâtiment est situé le long de l'allée des Hautes Bruyères.

Les habitants ont donné leur avis sur le projet. Ils ont demandé :

- Que leurs logements aient toujours du soleil même si les constructions sont proches.
- D'éloigner un peu plus les constructions de chez eux pour être tranquilles.
- De ne pas couper des arbres.
- De ne pas avoir de bruit le soir.
- De mettre de la verdure sur les toits pour avoir une vue de leurs appartements moins moche.
- S'il était possible de passer dans les espaces entre les bâtiments pour rejoindre plus facilement le sentier des Sablons ou les immeubles Courbet.
- S'il y avait assez de transports en commun pour arriver sur le site des Saussaies

- S'il y avait des places de stationnement prévues.

La rencontre entre le constructeur du quartier, ma mairie et les habitants a permis de modifier un peu le projet et de rendre moins inquiets les habitants.



Projet avant les rencontres avec les habitants (dessin de gauche) et dessin du projet après la rencontre avec les habitants, appelé « projet actualisé » (dessin à droite).

Recherche de photos anciennes du Coteau

Le quartier change beaucoup.

Si vous avez des photos de votre quartier ou des cartes postales anciennes, envoyez-les au conseil de quartier.

Une exposition, un album photos pourront montrer le quartier du Coteau autrefois grâce à vos envois de documents.



Pour prêter vos documents, contactez le conseil de quartier à

cdq.coteau@gmail.com.

Si ce document écrit en Facile à lire et à comprendre vous a plu, vous pouvez :

- nous envoyer un message par mail à cdq.coteau@gmail.com
- en parler à éducateur ou un adulte qui enverra le message cdq.coteau@gmail.com.
- Ou contacter le conseil de quartier, par courrier au 17 rue des Vignes, 94230 Cachan